REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006759300042

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Services de distribution d'eau potable et assainissement MARCHE ET COMBRAILLE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'AUBUSSON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: ASSAINISSEMENT Budget Annexe (2)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget

Modalites de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	g 011.
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	23
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	g 011.
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Sans Objet
	S Obi
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	_
D - Arrêté et signatures	26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXP	LOITA	ATION	

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	946 716,46	930 324,46
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 16 392,00
_ 3_	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	946 716,46	946 716,46
-	_	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	870 552,86	1 173 198,76
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	161 565,54	5 560,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
الستار	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 032 118,40	1 178 758,76
-		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 978 834,86	2 125 475,22

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	170 513,64	0,00	450 400,00	450 400,00	450 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 436,34	0,00	140 900,00	140 900,00	140 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 421,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
To	otal des dépenses de gestion des services	338 370,98	0,00	600 300,00	600 300,00	600 300,00
66	Charges financières	43 400,00	0,00	40 500,00	40 500,00	40 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 400,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	383 170,98	0,00	642 100,00	642 100,00	642 100,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	288 904,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	180 000,00		304 616,46	304 616,46	304 616,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	468 904,00		304 616,46	304 616,46	304 616,46
	TOTAL	852 074,98	0,00	946 716,46	946 716,46	946 716,46

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 946 716,46

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 309,88	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	501 700,00	0,00	660 425,00	660 425,00	660 425,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 939,00	0,00	9 840,00	9 840,00	9 840,00
Т	otal des recettes de gestion des services	538 948,88	0,00	707 265,00	707 265,00	707 265,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	277 233,76	0,00	163 749,46	163 749,46	163 749,46
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	733,00		0,00	0,00	0,00
То	otal des recettes réelles d'exploitation	816 915,64	0,00	871 014,46	871 014,46	871 014,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	59 276,00		59 310,00	59 310,00	59 310,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	59 276,00		59 310,00	59 310,00	59 310,00
	TOTAL	876 191,64	0,00	930 324,46	930 324,46	930 324,46

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 16 392,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 946 716,46

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	245 306,46
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	553 607,36	161 565,54	555 170,00	555 170,00	716 735,54
	Total des dépenses d'équipement	553 607,36	161 565,54	555 170,00	555 170,00	716 735,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 000,00	0,00	122 426,10	122 426,10	122 426,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 588,00		43 646,76	43 646,76	43 646,76
	Total des dépenses financières	89 588,00	0,00	166 072,86	166 072,86	166 072,86
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total	l des dépenses réelles d'investissement	643 195,36	161 565,54	811 242,86	811 242,86	972 808,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	53 716,00		59 310,00	59 310,00	59 310,00
041	Opérations patrimoniales (4)	371 668,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	425 384,00		59 310,00	59 310,00	59 310,00
	TOTAL	1 068 579,36	161 565,54	870 552,86	870 552,86	1 032 118,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 032 118,40

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	107 757,69	5 560,00	422 500,00	422 500,00	428 060,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes d'équipement	107 757,69	5 560,00	422 500,00	422 500,00	428 060,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 000,00	0,00	46 630,00	46 630,00	46 630,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	199 652,30	199 652,30	199 652,30
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes financières	42 000,00	0,00	246 282,30 _□	246 282,30	246 282,30

Accusé de réception en préfecture 023-200067593-20250407-2025-081-B-BF Date de télétransmission : 18/04/2025 Date de réception préfecture : 18/04/2025

+

45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	199 800,00	199 800,00	199 800,00
	des recettes réelles d'investissement	149 757,69	5 560,00	868 582,30	868 582,30	874 142,30
021	Virement de la section d'exploitation (4)	288 904,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	180 000,00		304 616,46	304 616,46	304 616,46
041	Opérations patrimoniales (4)	371 668,00		0,00	0,00	0,00
	des recettes d'ordre d'investissement	840 572,00		304 616,46	304 616,46	304 616,46
	TOTAL	990 329,69	5 560,00	1 173 198,76	1 173 198,76	1 178 758,76

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 178 758,76

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	245 306,46
FONCTIONNEMENT (8)	

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	450 400,00		450 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 900,00		140 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00		9 000,00
66	Charges financières	40 500,00	0,00	40 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	0,00	1 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	304 616,46	304 616,46
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	642 100,00	304 616,46	946 716,46

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 946 716,46

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	59 310,00	59 310,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	122 426,10	0,00	122 426,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	716 735,54		716 735,54
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	90 000,00	0,00	90 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 646,76		43 646,76
	Dépenses d'investissement – Total	972 808,40	59 310,00	1 032 118,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 032 118,40

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 000,00		37 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	660 425,00		660 425,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 840,00		9 840,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	163 749,46	59 310,00	223 059,46
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	871 014,46	59 310,00	930 324,46

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	16 392,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	946 716,46

Opérations d'ordre **TOTAL** INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) (2) 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 46 630,00 0,00 46 630,00 Subventions d'investissement reçues 428 060,00 428 060,00 13 0,00 14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 0,00 0,00 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaire) 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0,00 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 114 164,06 114 164,06 22 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 28 190 452,40 190 452,40 Amortissement des immobilisations 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 199 800,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 199 800,00 0,00 481 Charges à répartir plusieurs exercices 0,00 0,00 491 Dépréciations des comptes de clients 0,00 0,00 3... 0,00 Stocks 0,00 0,00 021 Virement de la section d'exploitation 0,00 0,00 Recettes d'investissement – Total 674 490,00 304 616,46 979 106,46

	<u> </u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	199 652,30
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 178 758,76

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	170 513,64	450 400,00	450 400,00
60226	Vêtements de travail	3 000,00	200,00	200,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	800,00	800,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	60 000,00	72 000,00	72 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	250,00	250,00
6066	Carburants	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	10 000,00	143 000,00	143 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	47 216,76	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 289,88	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	400,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	6 107,00	8 100,00	8 100,00
6237	Publications	100,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	700,00	150,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	800,00	200,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	20 000,00	20 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	2 900,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00	0,00
6288	Autres	500,00	0,00	0,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	0,00	18 000,00	18 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 436,34	140 900,00	140 900,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	8 373,22	27 300,00	27 300,00
6218	Autre personnel extérieur	11 563,65	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	99 999,47	70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 000,00	11 000,00	11 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 000,00	30 000,00	30 000,00
6475		500,00	600,00	600,00
014	Médecine du travail, pharmacie	<u> </u>	0,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Atténuations de produits (7)	0,00	<u> </u>	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 421,00	9 000,00	9 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 901,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	20,00	1 500,00	1 500,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	338 370,98	600 300,00	600 300,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)			
66	Charges financières (b) (8)	43 400,00	40 500,00	40 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 400,00	40 500,00	40 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 400,00	1 300,00	1 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	400,00	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	383 170,98	642 100,00	642 100,00
023	Virement à la section d'investissement	288 904,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	180 000,00	304 616,46	304 616,46
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	180 000,00	304 616,46	304 616,46
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	468 904,00	304 616,46	304 616,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	Accusé de réception en pre	fecture 0,00
			uza-zudub/a93-2025040/	411411-00 I-D-DF

Page 12

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	468 904,00	304 616,46	304 616,46
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		852 074,98	946 716,46	946 716,46

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	946 716,46

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	30 309,88	37 000,00	37 000,00
64198	Autres remboursements	30 309,88	37 000,00	37 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	501 700,00	660 425,00	660 425,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	490 000,00	650 425,00	650 425,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	11 700,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 939,00	9 840,00	9 840,00
7581	FCTVA	3 500,00	9 840,00	9 840,00
7588	Autres	3 439,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	538 948,88	707 265,00	707 265,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	277 233,76	163 749,46	163 749,46
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	274 847,00	163 749,46	163 749,46
778	Autres produits exceptionnels	386,76	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	733,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	733,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	816 915,64	871 014,46	871 014,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	59 276,00	59 310,00	59 310,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	59 276,00	59 310,00	59 310,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	59 276,00	59 310,00	59 310,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	876 191,64	930 324,46	930 324,46

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 392,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	946 716,46

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	45 600,00	300 000,00	300 000,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	344 916,50	50 000,00	50 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	2 961,00	0,00	0,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	160 129,86	205 170,00	205 170,00
	Total des dépenses d'équipement	553 607,36	555 170,00	555 170,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 000,00	122 426,10	122 426,10
1641	Emprunts en euros	82 000,00	73 475,16	73 475,16
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	48 950,94	48 950,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 588,00	43 646,76	43 646,76
	Total des dépenses financières	89 588,00	166 072,86	166 072,86
45810	Opérat° pour compte de tiers - Dépenses (6)	0,00	90 000,00	90 000,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	90 000,00	90 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	643 195,36	811 242,86	811 242,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	53 716,00	59 310,00	59 310,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	53 716,00	59 310,00	59 310,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	27 697,00	27 700,00	27 700,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	7 534,00	7 500,00	7 500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 405,00	1 400,00	1 400,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	12 272,00	12 300,00	12 300,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	3 954,00	4 000,00	4 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	854,00	850,00	850,00
139181	de la collectivité de rattachement	0,00	5 560,00	5 560,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	371 668,00	0,00	0,00
2313	Constructions	371 668,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	425 384,00	59 310,00	59 310,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 068 579,36	870 552,86	870 552,86

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	161 565,54
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 032 118,40

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	107 757,69	422 500,00	422 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	107 757,69	325 000,00	325 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	97 500,00	97 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	107 757,69	422 500,00	422 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 000,00	246 282,30	246 282,30
10222	FCTVA	42 000,00	46 630,00	46 630,00
1068	Autres réserves	0,00	199 652,30	199 652,30
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	42 000,00	246 282,30	246 282,30
45820	Opérat° pour compte de tiers - Recettes (5)	0,00	199 800,00	199 800,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	199 800,00	199 800,00
	TOTAL RECETTES REELLES	149 757,69	868 582,30	868 582,30
021	Virement de la section d'exploitation	288 904,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	180 000,00	304 616,46	304 616,46
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	339,44	339,44
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	913,51	913,51
21562	Service d'assainissement	0,00	56 597,46	56 597,46
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	0,00	5 396,10	5 396,10
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	7 939,71	7 939,71
217562	Service d'assainissement (mise à dispo)	0,00	39 039,77	39 039,77
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 938,07	3 938,07
28031	Frais d'études	15 000,00	9 182,32	9 182,32
28033	Frais d'insertion	1 200,00	469,44	469,44
28131	Bâtiments	400,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 600,00	3 795,49	3 795,49
28153	Installations à caractère spécifique	95 000,00	177 005,15	177 005,15
28173	Constructions (mise à disposition)	7 500,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	38 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	20 300,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	468 904,00	304 616,46	304 616,46
041	Opérations patrimoniales (8)	371 668,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	362 759,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	8 909,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	840 572,00	304 616,46	304 616,46
	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	990 329,69	1 173 198,76	1 173 198,76

RESTES A REALISER N-1 (9) 5 560,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9 0,00

O23-200067593-20250407-2025-081-B-BF

Date de réception préfecture : 18/04/2025

Date de réception préfecture : 18/04/2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECI	1 178 758,76		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1) LIBELLE : ETUDES ET DIAGNOSTIC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		28 878,12	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 878,12	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2031	Frais d'études	28 014,12	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-300 000.00
Excédent de financement si positif	000 000,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1) LIBELLE : RESEAU SEPARATIF

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	895 326,28	a 37 196,86	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	84 509,48	19 760,50	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	81 647,48	19 760,50	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 862,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	810 816,80	17 436,36	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	810 816,80	17 436,36	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 422 500,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	422 500,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	325 000,00	
1313	Subv. équipt Départements	0,00	97 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	335 303,14
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1) LIBELLE : RESEAU UNITAIRE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 547,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 547,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 547,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1) LIBELLE : TRAITEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	71 694,38	a 124 368,68	205 170,00	b 205 170,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 045,00	82 462,86	26 000,00	26 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 235,00	81 362,86	20 000,00	20 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	810,00	1 100,00	6 000,00	6 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 500,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	12 500,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65 649,38	29 405,82	149 170,00	149 170,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 649,38	29 405,82	149 170,00	149 170,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 5 560,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	5 560,00	0,00	
1313	Subv. équipt Départements	5 560,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-323 978,68
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-156 005,54	-156 005,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-156 005,54	-156 005,54

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	199 652,30	199 652,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-156 005,54	-156 005,54
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	43 646,76	43 646,76

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	225 382,86	225 382,86
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	237 082,40	237 082,40
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	11 699,54	11 699,54

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		225 382,86	I 225 382,86
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		122 426,10	122 426,10
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	73 475,16	73 475,16
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	48 950,94	48 950,94
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	102 956,76	102 956,76
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	59 310,00	59 310,00
020	Dépenses imprévues	43 646,76	43 646,76

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	237 082,40	III 237 082,40
es propres externes de l'année (a)	46 630,00	46 630,00
FCTVA	46 630,00	46 630,00
Autres fonds globalisés	0,00	0,00
Participations et créances rattachées		
Autres immobilisations financières		
es propres internes de l'année (b) (3)	190 452,40	190 452,40
Provisions pour risques et charges		
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
Participations et créances rattachées		
Autres immobilisations financières		
Amortissement des immobilisations		
Frais d'études	9 182,32	9 182,32
Frais d'insertion	469,44	469,44
Bâtiments	0,00	0,00
Installations complexes spécialisées	3 795,49	3 795,49
Installations à caractère spécifique	177 005,15	177 005,15
Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Dépréciation des immobilisations		
Dépréciat° des stocks et en-cours		
Charges à répartir plusieurs exercices		
Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00
	es propres externes de l'année (a) FCTVA Autres fonds globalisés Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières es propres internes de l'année (b) (3) Provisions pour risques et charges Primes de remboursement des obligations Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Frais d'études Frais d'insertion Bâtiments Installations complexes spécialisées Installations à caractère spécifique Constructions (mise à disposition) Matériel et outillage technique (mad) Autres Dépréciation des immobilisations Dépréciator des stocks et en-cours Charges à répartir plusieurs exercices	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b es propres externes de l'année (a) FCTVA Autres fonds globalisés Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières es propres internes de l'année (b) (3) Provisions pour risques et charges Primes de remboursement des obligations Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Frais d'études Frais d'insertion Bâtiments O,00 Installations complexes spécialisées Installations à caractère spécifique Constructions (mise à disposition) Matériel et outillage technique (mad) Autres Dépréciat° des stocks et en-cours Charges à répartir plusieurs exercices

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES :

Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.